

Communiqué de presse – Berne, le 23 novembre 2022

## L'Académie suisse pour la qualité en médecine fête ses 10 ans

**L'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) est l'organisation propre aux médecins qui traite tous les domaines de la qualité en médecine. Elle célèbre aujourd'hui ses dix ans d'existence.**

Garantir et développer la qualité, assurer les meilleurs soins possibles aux patientes et aux patients ont toujours été au cœur de l'activité médicale. Il y a 10 ans, en novembre 2012, la FMH a créé et institutionnalisé l'ASQM afin de mutualiser les démarches qualité et renforcer la visibilité des activités qualité du corps médical. « L'ASQM n'a pas seulement mis en œuvre des projets qualité, elle s'est aussi engagée à soutenir et à rendre visible le travail de longue haleine des professionnelles et professionnels de la santé dans le domaine de la qualité. Sa contribution pour assurer une prise en charge médicale durable et de haute qualité est essentielle » déclare le Dr Christoph Bosshard, vice-président de la FMH et responsable du département DDQ.

Les tâches de l'ASQM sont :

- favoriser la promotion de tous les aspects liés à la qualité médicale ;
- soutenir la mise sur pied d'une culture de la qualité ;
- plaider pour un ancrage de la qualité dans la formation prégraduée, postgraduée et continue des médecins ;
- s'engager pour la cohésion et l'interconnexion du corps médical en matière de qualité ;
- associer tous les partenaires du domaine de la santé ;
- intervenir comme interlocutrice et coordinatrice des aspects médicaux de la recherche concomitante et de la recherche sur les soins, et comme partenaire de négociations pour les questions de qualité sur le plan national ;
- communiquer sur des thèmes liés à la qualité au sein du corps médical et à l'externe.

### **Une charte qualité largement soutenue**

Un élément clé du travail de l'ASQM est la charte qualité élaborée en 2016 et signée par 77 organisations médicales. Celle-ci se fonde sur 3 piliers : la transparence, la responsabilité et la durabilité. Elle stipule notamment qu'il incombe au corps médical de définir la qualité des prestations médicales et que pour chaque activité qualité, la valeur ajoutée pour les patients et/ou la société doit être visible et l'investissement consenti approprié. L'ASQM s'engage à appliquer les dispositions du nouvel article de loi sur le renforcement de la qualité et l'économicité (art. 58 LAMal) de manière à ce qu'elles créent de la valeur ajoutée et soient proches de la pratique. En agissant ainsi, l'ASQM soutient les membres de la FMH en collaboration avec les organisations médicales affiliées.

### **Guides de pratique et « Smarter Medicine »**

Pour que les décisions médicales soient fondées sur des preuves, l'ASQM considère que sa mission consiste à assister les professionnelles et les professionnels de santé et les autres groupes intéressés dans le domaine des guides de pratique. Pour ce faire, elle a mis sur pied la [plateforme en ligne « Guides de pratique Suisse »](#) qui les recense selon un même schéma et offre ainsi une vue d'ensemble et des informations structurées des guides de

pratique reconnus et appliqués en Suisse. En outre, la FMH fait partie des organisations partenaires qui soutiennent l'[Initiative Smarter Medicine](#) visant à éviter les traitements médicaux inutiles.

### **Récompense annuelle des idées favorables à la qualité**

Au travers du prix [Innovation Qualité](#), l'ASQM récompense le travail des pionnières et des pionniers de la qualité et soutient le développement de projets exemplaires. Elle met également en relation les précurseurs du domaine qualité des différentes disciplines et professions médicales et souligne la diversité des connaissances en matière de qualité en Suisse.

L'ASQM poursuit son engagement qui a fait ses preuves en faveur de la qualité en médecine.

### **Documentation**

[L'ASQM vue d'ensemble](#) avec l'article «10 ans de l'ASQM : hommage» et le commentaire «La qualité a de multiples facettes» de Dr. med. Christoph Bosshard.

### **Renseignements**

Division Communication de la FMH

Tél. 031 / 359 11 50, courriel : [kommunikation@fmh.ch](mailto:kommunikation@fmh.ch)

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 43 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. La FMH s'attache à ce que tous les patients puissent bénéficier d'un accès à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.